

Extrait du procès-verbal d'une séance du conseil d'administration tenue le 28 septembre 2017.

ID-CA-17-59	Adoption des Priorités d'intervention 2017-2018 d'ID Gatineau en matière de développement économique
--------------------	---

ATTENDU QUE mandaté par la Ville de Gatineau, ID Gatineau a pour mission d'appuyer et d'accompagner les entreprises afin de favoriser le développement et la diversification économique ainsi que la création de la richesse sur le territoire Gatineau;

ATTENDU QUE dans ce contexte, la Corporation souhaite définir ses priorités d'intervention pour la période 2017 – 2018, et ce, en conformité avec l'entente contractuelle entre la Ville de Gatineau et le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

◆ Il est proposé par Jean-François LeBlanc, appuyé par Pierre Plangger et résolu que les membres du Conseil d'administration acceptent les priorités d'intervention 2017-2018 suivantes de la Corporation en matière de développement économique :

- 1- Favoriser le développement et la diversification économique ainsi que la création de la richesse sur le territoire de la ville de Gatineau, et ce, en complémentarité avec cette dernière, la Commission de développement économique et son Secrétariat au développement économique;
- 2- Mettre en place une stratégie d'intervention pour le secteur manufacturier en déterminant les pistes d'innovation et de nouveaux marchés pour les entreprises de Gatineau;
- 3- Développer une stratégie d'intervention afin d'attirer et soutenir les startups technologiques;
- 4- Susciter les synergies et les partenariats entre les ressources d'accompagnement de l'Outaouais pour bonifier l'offre de services aux entreprises;
- 5- Accroître les liens et les collaborations entre ID Gatineau et Invest-Ottawa;
- 6- Établir, avec la Ville de Gatineau et d'autres partenaires, une table de concertation afin d'accueillir les investisseurs potentiels.

QUE cette résolution soit transmise à la Ville de Gatineau afin de satisfaire aux conditions de l'entente du Fonds de développement du territoire (FDT).

Adoptée.

Copie conforme.



Yves Dupont,
Secrétaire-trésorier